

La Flandre veut sa constitution, et ce n'est pas tout...

FÊTE FLAMANDE Les revendications d'autonomie ne sont pas éteintes

- ▶ La N-VA s'est engagée à mettre le communautaire au frigo.
- ▶ Mais le frigo est encore bien plein.
- ▶ Voici les demandes de la Flandre.

Depuis que la N-VA a mis le communautaire au frigo, on pourrait presque croire que les revendications flamandes sont rentrées au musée. Le président du parlement flamand, Jan Peumans, a dit tout le contraire. mercredi matin, lors de la cérémonie officielle de la fête flamande du 11 juillet. Une cérémonie d'entente cordiale entre forces vives du Nord, et où il est de tradition de rappeler au monde (francophone)

que la Flandre a encore quelque appétit d'autonomie.

Comme on le lira ci-dessous, les revendications flamandes sont encore légion. Elles sont au moins au nombre de dix. C'est en tout cas ce qui ressort du discours du président du parlement flamand, un élu N-VA. Mais ses exigences se basent sur ces cinq résolutions de son parlement, datant de 1999, et votées à une large majorité. Il a fait le compte des éléments de cette charte qui restaient à mettre en œuvre. On peut donc supposer que les partis flamands sont globalement d'accord sur les exigences qui demeurent, même si le monde politique du nord est divisé sur l'agenda.

Le confédéralisme ou rien

Car la N-VA, fer de lance politique du nationalisme, applique pour l'instant une stratégie de long terme : imposer au fédéral une politique marquée à droite, pour amener les francophones, supposés plus à gauche, à réclamer le confédéralisme. Cela sous-entend que la N-VA s'oppose à des réformes de l'Etat classiques, avançant pas à pas, et veut désormais le confédéralisme ou rien, en quelque sorte. Comme le résume Bart De Wever, « Je ne veux plus m'enfermer dans un château pour ressortir les mains vides quelques mois plus tard. » Cette stratégie de long terme de la N-VA explique le calme communautaire que nous vivons depuis 2014.

Mais cette approche ne fait pas l'unanimité. Depuis peu, des voix s'élèvent en Flandre pour que le

Nord pose immédiatement des exigences communautaires, moins ambitieuses que le confédéralisme. C'est le propos que tenait Bart Maddens, politologue proche du mouvement flamand, ce mardi dans *Le Soir*. « Si j'étais la N-VA, je préparerais un catalogue de mesures qui peuvent advenir à la majorité simple. » Eric Van Rompuy, député CD&V, ne dit pas autre chose. « Aujourd'hui, la N-VA veut le confédéralisme, ce qui s'apparente au séparatisme. Et à cause de cela, il y a une énorme pause communautaire, et cela pèse évidemment sur la fête flamande. » La question est à présent de savoir si la N-VA va, sous cette pression, revenir avec un agenda communautaire après les élections de 2019. ■

BERNARD DEMONTY

LES 8 DEMANDES FLAMANDES

A en croire le président du parlement flamand, Jan Peumans, la Belgique doit encore s'attendre à des réformes de l'Etat. Nous avons synthétisé les 8 principales revendications flamandes qui, selon lui, doivent encore être mises en œuvre.

1 Une constitution. C'est une très ancienne demande de la Flandre : disposer d'une constitution propre, à côté de la Constitution belge. Jan Peumans propose de profiter des 50 ans du parlement flamand, en 2021, pour avancer dans ce sens. Le problème c'est qu'une telle initiative est... anti-constitutionnelle (car contraire à l'esprit de la Constitution fédérale). Jan Peumans ne l'accepte pas. « Dans mes contacts avec les autres parlements régionaux à l'étranger, je constate qu'il est parfaitement normal qu'ils disposent de leur propre constitution. Les Länder allemands et autrichiens ont leur propre loi fondamentale et leur cour constitutionnelle. » Jan Peumans cite aussi « certains Etats américains, sans préjudice de leur appartenance à l'union fédérale. » Il conclut : « Une constitution propre renforcera notre identité et notre estime de nous-mêmes. En même temps, nous encouragerons les autres communautés de notre pays à faire de même. »

2 Un jour férié pour le 11 juillet. Jan Peumans demande aussi que le 11 juillet devienne un jour férié, dûment rémunéré. « Beaucoup de Flamands doivent travailler ce jour-là car notre jour férié flamand n'est pas encore un congé payé. J'aimerais lancer un appel pour que cela se réalise enfin. Cela existe en Allemagne, en Autriche, pourquoi pas chez nous ? » Mais qu'en pense le ministre compétent au fédéral, Kris Peeters ? Disons qu'il n'est pas très chaud. « Les employeurs ne veulent pas d'un nouveau jour de congé à payer. Et donc si on introduit le 11 juillet, il faut en supprimer un autre. Mais lequel ? C'est là que les ennuis commencent. »

3 Les relations internationales. La Flandre, comme les autres entités fédérées, peut signer les traités internationaux dans les compétences qui sont les siennes. Mais le président du parlement flamand veut aller plus loin. « Par exemple, dans les discussions en cours autour du Brexit, la Flandre, en tant que voisin direct et partenaire commercial prépondérant du Royaume-Uni, devrait être en mesure d'établir des lignes maritimes directes à travers la Manche. Ce dossier très concret doit pouvoir servir d'exemple pour la manière dont la Flandre établit ses relations internationales sur ses propres bases. »

4 Des relations directes entre entités fédérées. Le président du parlement flamand voudrait que son institution puisse traiter directement avec les autres assemblées des entités fédérées pour ficeler des dossiers importants, qui ont des impacts sur toutes les régions. « Un exemple récent de ces concertations, c'est la position commune sur le climat qui a été adoptée à la fin de l'année dernière à la conférence COP23. »

5 Le transfert des compétences non attribuées. Autre revendication : l'application effective de l'article 35 de la Constitution. « Il stipule que tous les pouvoirs qui ne sont pas explicitement attribués au niveau fédéral sont attribués aux entités fédérées. Cet article n'a jamais été appliqué. »

6 L'autonomie fiscale. C'est aussi une demande flamande récurrente : disposer de tous les leviers financiers. Jan Peumans rêve d'un système tel que celui appliqué au Pays basque. « Le Pays basque peut collecter et administrer ses impôts, et même décider quelle proportion de ces impôts doit être payée à l'autorité centrale de Madrid. » Jan Peumans est d'autant plus séduit que, récemment, le montant payé par le Pays basque à l'Espagne est passé de 1,6 milliard à 950 millions d'euros. Jan Peumans rassure : « L'autonomie fiscale totale n'est pas synonyme d'indépendance. »

7 Bruxelles gérée par les autres Régions. Le président du parlement flamand revient avec une autre revendication, souvent mise en avant par la N-VA : que Bruxelles soit gérée par la Flandre et la Wallonie. « *Bruxelles doit se construire à partir de deux entités fédérées. Dans leur capitale commune, elles doivent être pleinement impliquées dans une gestion qui dépasse le niveau purement urbain.* » Pour Jan Peumans, il suffit pour s'en convaincre de mesurer les investissements

croissants de la Flandre à Bruxelles, « *et leur efficacité, notamment dans l'enseignement.* »

8 De nouveaux transferts de compétences. Les réformes de l'Etat successives ont transféré de nouvelles compétences aux entités fédérées. Le président du parlement flamand veut qu'on aille plus loin. Il cite : « *la politique scientifique et technologique, le commerce extérieur et la coopération au développement.* » Plus sensible, Jan Peumans cite aussi

les télécommunications, la poste, le transport et l'infrastructure ferroviaires. Pour lui, la libéralisation qui arrive rend nécessaire le transfert rapide de ces compétences. Enfin, il évoque aussi la justice, et en particulier la formation et la désignation des magistrats.

Des demandes qui nécessitent pour la plupart, une révision de la Constitution dont les francophones, jusqu'à nouvel ordre, ne veulent pas entendre parler.

B.DY

Un mayer chez les Flamands

Le bourgmestre de Bruxelles, Philippe Close (PS), a, semble-t-il, initié une nouvelle tradition, ce mercredi. Il a prononcé un discours à la réception officielle de la fête du 11 juillet, devant le gratin politique du nord du pays. Il est vrai que la fête se déroulait « chez lui », à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Généralement, quand le climat communautaire est apaisé, le bourgmestre est présent dans la salle, mais il ne prononce pas de discours. Diplomate, Philippe Close a parlé un néerlandais châtié, et a entamé son speech en parlant de Bruxelles... capitale de l'Europe, avant d'évoquer la Belgique, puis la Flandre. Il a indiqué que la Flandre était l'une des identités bruxelloises, et que Bruxelles devait « *tout mettre en œuvre pour que la partie flamande de la ville se développe.* » Une attention très appréciée, y compris par un certain Theo Francken (N-VA), qui a tweeté de joie.

B.DY